



ILS L'ONT FAIT



## PLAN DE MOBILITE DE L'AGENCE DE COMMUNICATION « LES ENCHANTEURS » A LILLE



Réseau  
**ALLIANCES**  
ENTREPRENEURS DE CROISSANCE RESPONSABLE

**Hauts-de-France**  
**Lille (59)**

**Bénéficiaire**  
Agence « Les Enchanteurs »

**Partenaires**  
- Réseau Alliances

**Coût (HT)**  
**Coût global :**  
- 1 200 € poste de stagiaire à temps plein ;  
- 200 à 300 €/mois de prise en charge des abonnements aux transports en commun et au système de vélo en libre-service V'Lille (12 x 40 € par an)

**Financement :**  
Aucune aide financière

**Bilan en chiffres**  
- 50% des salariés remboursés d'une partie du coût de leur abonnement aux transports en commun  
- 12 salariés abonnés au V'Lille

**Date de lancement**  
2009

### Pourquoi agir

Fondée en 1995 à Lille, l'agence « Les Enchanteurs » est une agence de conseil en marketing et communication, qui compte aujourd'hui une vingtaine de salariés. En 2006, elle s'engage dans une démarche de Responsabilité Sociétale des Entreprises (RSE), afin de limiter son impact environnemental et d'améliorer son action sur le plan sociétal. L'élaboration d'un Plan de mobilité (PM) s'inscrit dans cette démarche.

L'engagement d'une entreprise dans une démarche RSE est une démarche volontaire pour toute entreprise non cotée en Bourse ou de moins de 500 salariés. Celui de l'agence « Les Enchanteurs » correspond à la volonté de son fondateur, Eric Merlin, d'exercer son activité de manière plus responsable suite à son tour du monde réalisé en 2005. Les objectifs fixés au travers de cette démarche RSE sont :

- de réduire l'impact environnemental de l'activité de l'agence ;
- d'être en cohérence avec les valeurs personnelles des dirigeants ;
- de sensibiliser et d'impliquer les employés dans la démarche ;
- de sensibiliser les clients « par contagion » au travers des opérations de communication menées.

Ces objectifs sont repris dans la charte « Green : Les Enchanteurs s'engagent ! », élaborée en 2008. Cette charte traite de tous les sujets (électricité, déchets, transports, etc.) et formalise les valeurs de l'entreprise. Remise à tout nouveau salarié embauché, elle accompagne également chaque appel d'offres. Par ailleurs, la moitié de la marge nette, tirée des économies réalisées grâce à cette charte, est redistribuée aux salariés pour inciter et récompenser les efforts fournis pour sa mise en œuvre.

Adhérente au Réseau Alliances, réseau d'entrepreneurs pour la RSE de la région Hauts-de-France, l'agence bénéficie ainsi d'un accompagnement dans sa démarche. C'est à la suite de leur participation à un atelier sur les Plans de Déplacements Entreprise (PDE), organisé dans le cadre du programme Déclit Mobilités animé et piloté par le Réseau Alliances, que les Enchanteurs décident de débiter une démarche PDE en 2009. Ils deviennent l'une des rares PME à se lancer dans un tel projet.

Pour son engagement et ses actions, l'agence « Les Enchanteurs » a été récompensée en 2011 en se voyant décerner le Trophée de l'économie responsable par le Réseau Alliances.

## Présentation et résultats

Sensibilisés par l'ADEME lors d'un atelier organisé par le Réseau Alliances sur les Plans de Déplacements Entreprise (PDE) mis en place dans des grandes entreprises, les dirigeants de l'agence « Les Enchanteurs » se lancent le défi de se doter eux aussi d'un tel plan de mobilité. Ils inscrivent cette action dans leur démarche de Responsabilité Sociétale des Entreprises (RSE) et en confient la réalisation à une stagiaire dédiée à cette mission.

L'état des lieux des besoins de déplacement des collaborateurs est réalisé au moyen d'un questionnaire. Bien qu'ils habitent pour la plupart à Lille, les salariés utilisent majoritairement leur voiture dans leurs déplacements domicile-travail. Les solutions sont étudiées au cas par cas, et différentes alternatives à la voiture individuelle sont alors proposées :

- prise en charge par l'entreprise à hauteur de 50% du coût de transport en commun avant l'obligation faite par la loi ;
- prise en charge par l'entreprise à 100% du coût d'abonnement à V'Lille, le système de vélos en location et libre-service du groupe Transpole (opérateur des transports lillois) ;
- achat d'une voiture électrique et d'un Vélo à Assistance Electrique (VAE) à disposition des salariés pour couvrir les déplacements urbains de courte distance.

Le coût de prise en charge du PDE est évalué à 200-300 € par mois. Grâce à ces dispositifs, les parts modales des différents modes de transport ont évolué pour atteindre environ 1/3 des déplacements en transports en commun, 1/3 des déplacements à vélo ou à pied et 1/3 en voiture. Une actualisation du dispositif est prévue afin d'accompagner les évolutions de l'équipe.

En 2015, les Enchanteurs ont participé au Challenge de la Mobilité organisé par la Direction régionale de l'ADEME et le Conseil régional des Hauts-de-France, la Chambre de Commerce et d'Industrie (CCI) Grand Lille, la Métropole Européenne de Lille, le Syndicat Mixte Inter-Régional des Transports (SMIRT), la Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement (DREAL) et la COMMunauté d'Universités et d'Etablissements (COMUE), lors duquel ils ont quasiment atteint l'objectif de 100% de modes alternatifs à la voiture.

## Facteurs de reproductibilité

L'exemple de l'agence « Les Enchanteurs » montre que le management de la mobilité est à la portée de tous les établissements y compris les PME. La politique active de l'entreprise en faveur des transports en commun et du vélo a en effet permis de faire concrètement progresser les mobilités alternatives au détriment de l'autosolisme. L'étude individualisée des contraintes de mobilité des salariés et la proposition de solutions adaptées constituent des facteurs clés du succès de cette démarche.

La méthode proposée par le Réseau Alliances, croisée avec celle présentée par l'ADEME, a facilité l'élaboration du plan de mobilité. Le recrutement d'un stagiaire dédié a permis à l'agence de bénéficier d'une compétence interne supplémentaire pour quelques mois, sans affecter le travail de l'équipe permanente.



L'ADEME est un établissement public sous tutelle conjointe du ministère de la Transition Ecologique et Solidaire et du ministère de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation.

“

Le PDE donne un cadre à l'ensemble des actions mises en place dans l'entreprise tout au long de l'année. Il favorise également l'amélioration continue. L'implication de l'ensemble des salariés, quelle que soit leur sensibilité aux transports actifs, est une des clés de la réussite de notre projet. Cela permet aussi de créer de l'émulation et du challenge entre les collaborateurs : une manière de renforcer la fierté d'appartenance à notre agence, qui porte les valeurs du développement durable, avec et pour ses salariés. Un changement de nos habitudes qui se fait par petits pas progressifs. Ce changement devient alors facile et positif !



Geoffrey Fosseux,  
Chef de projet Senior chez Les Enchanteurs depuis  
2009

## Focus

Le Réseau Alliances fédère près de 250 entreprises des Hauts-de-France engagées dans une démarche de Responsabilité Sociale des Entreprises (RSE). Il joue le rôle de plateforme collaborative et opérationnelle, et anime diverses communautés dont [Déclik Mobilités](#) pour les entreprises souhaitant agir sur les déplacements occasionnés par leur activité.

Les membres de cette communauté bénéficient d'une formation au management de la mobilité et au PDE, d'un accompagnement collectif ou individuel, d'ateliers d'échange de bonnes pratiques, de matinées thématiques, de nombreuses ressources disponibles sur le site web et aux groupes de travail.



## POUR EN SAVOIR PLUS

- Sur le site internet de l'ADEME : [www.ademe.fr/expertises/mobilite-transports/](http://www.ademe.fr/expertises/mobilite-transports/)
- Le site des « Enchanteurs » : <http://lesenchanteurs.fr/>

## CONTACTS

- Eric Merlin  
Directeur de l'agence « Les Enchanteurs »  
Tél : 03 28 04 02 30  
[em@lesenchanteurs.fr](mailto:em@lesenchanteurs.fr)
- ADEME Direction régionale Hauts-de-France  
Tél : 03 27 95 89 70  
[ademe.hauts-de-france@ademe.fr](mailto:ademe.hauts-de-france@ademe.fr)

